

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi 27 mai, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle des fêtes de la commune de FRÉGOUVILLE, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 20 mai 2021

Présents : Francis IDRAC, Francis LARROQUE, Frédéric PAQUIN, Julien DÉLIX, Gaëtan LONGO, Pascale TERRASSON, Christophe TOUNTEVICH, Philippe DAGUES-BIÉ, Mohammed EL HAMMOUMI, Nadine FIERLEJ, Nicolas PANAVILLE, Jocelyne TRIAES, Jean-Claude DAROLLES, Jean-Luc DUPOUX, Régine SAINTE-LIVRADE, Jean-Marc VERDIÉ, Marylin VIDAL, Bernard TANCOGNE, Jacques BIGNEBAT, Brigitte HECKMANN-RADEGONDE, Éric BIZARD, Dominique BONNET, Denis PÉTRUS, Claudine DANEZAN, Josianne DELTEIL Muriel ABADIE et Georges BELOU

Procurations :

- 1- Mme Anne MAZAUDIER a donné procuration à M. Christophe TOUNTEVICH
- 2- Mme Martine ROQUIGNY a donné procuration à Mme Marylin VIDAL
- 3- Mme Delphine COLLIN a donné procuration à Mme Régine SAINTE-LIVRADE
- 4- M. Yannick NINARD a donné procuration à M. Bernard TANCOGNE
- 5- Mme Claire NICOLAS a donné procuration à M. Jacques BIGNEBAT
- 6- M. Jean-Sébastien KLEIN-MEYER a donné procuration à Mme Muriel ABADIE

Excusés : Anne MAZAUDIER, Martine ROQUIGNY, Delphine COLLIN, Yannick NINARD, Claire NICOLAS, Jean-Sébastien KLEIN-MEYER, Janine BARIOULET-LAHIRLE

Absents : Lucien DOLAGBENU, Fabienne VITRICE et Gérard PAUL

A été nommé secrétaire : Nicolas PANAVILLE

M. Jean-Claude DAROLLES, maire de la commune de FRÉGOUVILLE, accueille les conseillers communautaires.

M. Francis IDRAC, Président, remercie M. DAROLLES et procède ensuite à l'appel nominal des délégués communautaires.

M. Nicolas PANAVILLE est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

1	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE	4
2	DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR.....	4
3	FONCTIONNEMENT INTERNE.....	4
3.1	Délibération n° 2021-82 : CIA (Commission Intercommunale pour l'Accessibilité) de la Gascogne Toulousaine : signature d'une convention de transfert des missions de la CCA (commission communale pour l'accessibilité) de l'ISLE-JOURDAIN	4
4	FINANCES.....	4
4.1	Délibération n° 2021-83 : Budget principal : admission en non-valeur 2021	4
4.2	Délibération n° 2021-84 : Budget principal : créances éteintes 2021.....	5
5	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	5
5.1	Délibération n° 2021-85 : Approbation de la modification simplifiée du PLU de l'ISLE-JOURDAIN	5
5.2	Délibération n° 2021-86 : Instauration d'une Zone d'Aménagement Différée (ZAD) sur BEAUPUY.....	6
6	CULTURE.....	6
6.1	Délibération n° 2021-87 : Partenariats FRMJC et MJC : renouvellement de la convention tripartite CCGT / MJC / FRMJC d'objectifs et de moyens et renouvellement de la convention triennale et bipartite CCGT / FRMJC d'animation territoriale et d'accompagnement de projets	6
7	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	7
7.1	Délibération n° 2021-88 : ZAE du Roulage : attribution du lot n° 2 au groupement d'entreprises EMS, EMS FOCUS et KP STEEL.....	7
7.2	Délibération n° 2021-89 : ZAE du Roulage : attribution du lot n° 3 à la société MICROBRASSERIE LA BRAXÉENNE	7
8	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MOBILITÉ	8
8.1	Délibération n° 2021-90 : SPL AREC Occitanie (société publique locale Agence Régionale de l'Énergie et du Climat Occitanie) : projet de modification des statuts (annexe 1)	8

8.2	Délibération n° 2021-91 : SYGRAL (Syndicat mixte de Gestion des rivières Astarac-Lomagne) : approbation du projet d'extension de périmètre avec intégration de nouveaux membres	8
-----	---	---

9 QUESTIONS DIVERSES..... 9

9.1	Rappel aux communes de la Gascogne Toulousaine.....	9
9.2	Intervention M. LONGO	9
9.2.1	PLUiH.....	9
9.2.2	SCoT de Gascogne	9
9.2.3	Information sur la publication d'un article de presse	9
9.2.4	Bilan Gers numérique	9

1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 15 avril 2021.

2 DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

Le Conseil communautaire prend acte des décisions à l'unanimité.

3 FONCTIONNEMENT INTERNE

3.1 Délibération n° 2021-82 : CIA (Commission Intercommunale pour l'Accessibilité) de la Gascogne Toulousaine : signature d'une convention de transfert des missions de la CCA (commission communale pour l'accessibilité) de l'ISLE-JOURDAIN

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité de se prononcer favorablement sur le transfert des missions de la CCA de l'ISLE-JOURDAIN vers la CIA de la Gascogne Toulousaine, d'approuver la convention et d'autoriser le président à la signer.

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Excusés :	7
Absents :	3
Procurations :	6

Vote

Favorables :	30
Défavorables :	0
Abstentions :	3
Non votants :	0

4 FINANCES

4.1 Délibération n° 2021-83 : Budget principal : admission en non-valeur 2021

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'admettre en non-valeur la somme de 795,49 € et d'imputer la dépense à l'article 6541.

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Excusés :	7
Absents :	3
Procurations :	6

Vote	
Favorables :	33
Défavorables :	0
Abstentions :	0
Non votants :	0

4.2 Délibération n° 2021-84 : Budget principal : créances éteintes 2021

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité de constater les créances éteintes pour une somme de 1 382,08 € et d'imputer la dépense à l'article 6542.

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Excusés	7
Absents :	3
Procurations :	6

Vote	
Favorables :	33
Défavorables :	0
Abstentions :	0
Non votants :	0

5 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1 Délibération n° 2021-85 : Approbation de la modification simplifiée du PLU de l'ISLE-JOURDAIN

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de prendre acte du bilan de la mise à disposition,
- d'adopter les modifications du projet à la suite de la mise à disposition au public, et des observations des personnes publiques associées
- et d'approuver la modification simplifiée du Plan local d'urbanisme telle qu'elle est mise à disposition.

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Excusés	7
Absents :	3
Procurations :	6

Vote	
Favorables :	30
Défavorables :	0
Abstentions :	3
Non votants :	0

5.2 Délibération n° 2021-86 : Instauration d'une Zone d'Aménagement Différée (ZAD) sur BEAUPUY

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité de :

- créer une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) sur les parcelles cadastrées section AB n°17,18, 22 et 23, délimitées sur le plan annexé,
- désigner la commune de BEAUPUY comme titulaire du droit de préemption urbain sur la ZAD ;
- demander qu'une copie de l'ensemble des déclarations d'intention d'aliéner soit transmise à la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine, pour information, dès leur réception par la commune.

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Excusés :	7
Absents :	3
Procurations :	6

Vote

Favorables :	33
Défavorables :	0
Abstentions :	0
Non votants :	0

6 CULTURE

6.1 Délibération n° 2021-87 : Partenariats FRMJC et MJC : renouvellement de la convention tripartite CCGT / MJC / FRMJC d'objectifs et de moyens et renouvellement de la convention triennale et bipartite CCGT / FRMJC d'animation territoriale et d'accompagnement de projets

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'acter le principe de renouvellement des conventions triennales afin de permettre le versement des avances sur les subventions annuelles :
 - convention tripartite CCGT / MJC / FRMJC d'objectifs et de moyens (32 000 € / an), jointe en annexe n° 1,
 - convention bipartite CCGT / FRMJC d'animation territoriale et d'accompagnement de projets (56 612 € / an), jointe en annexe n° 2,
- de donner délégation au Vice-président pour travailler les axes politiques culturels avec les partenaires MJC et FRMJC et définir le mode d'évaluation des objectifs.

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Excusés :	7
Absents :	3
Procurations :	6

Vote	
Favorables :	33
Défavorables :	0
Abstentions :	0
Non votants :	0

7 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

7.1 Délibération n° 2021-88 : ZAE du Roulage : attribution du lot n° 2 au groupement d'entreprises EMS, EMS FOCUS et KP STEEL

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de valider la proposition du comité de sélection ZAE d'attribuer le lot n° 2 de la ZAE du Roulage au groupement d'entreprises EMS, EMS FOCUS et KP STEEL ;
- de donner son accord pour vendre le lot n° 2 de la ZAE du Roulage au groupement d'entreprises EMS, EMS FOCUS et KP STEEL pour réaliser le projet détaillé ci-dessus ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes relatifs à ce dossier.

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Excusés	7
Absents :	3
Procurations :	6

Vote	
Favorables :	33
Défavorables :	0
Abstentions :	0
Non votants :	0

7.2 Délibération n° 2021-89 : ZAE du Roulage : attribution du lot n° 3 à la société MICROBRASSERIE LA BRAXÉENNE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de valider la proposition du comité de sélection ZAE d'attribuer le lot n° 3 de la ZAE du Roulage à la société MICROBRASSERIE LA BRAXÉENNE ;
- de donner son accord pour vendre le lot n° 3 de la ZAE du Roulage à la société MICROBRASSERIE LA BRAXÉENNE pour réaliser le projet détaillé ci-dessus ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes relatifs à ce dossier.

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Excusés	7
Absents :	3
Procurations :	6

Vote	
Favorables :	33
Défavorables :	0
Abstentions :	0
Non votants :	0

8 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MOBILITÉ

8.1 Délibération n° 2021-90 : SPL AREC Occitanie (société publique locale Agence Régionale de l'Énergie et du Climat Occitanie) : projet de modification des statuts (annexe 1)

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la modification de l'annexe 1 des statuts de la SPL AREC Occitanie relative à la répartition de son capital social entre ses actionnaires,
- et d'autoriser Mme Martine ROQUIGNY, représentante désignée par le conseil communautaire le 23/07/2020, à voter, lors de la prochaine assemblée générale mixte de la société qui devra se tenir avant le 30 juin 2021, en faveur de la modification de l'annexe 1.

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Excusés :	7
Absents :	3
Procurations :	6

Vote

Favorables :	33
Défavorables :	0
Abstentions :	0
Non votants :	0

8.2 Délibération n° 2021-91 : SYGRAL (Syndicat mixte de Gestion des rivières Astarac-Lomagne) : approbation du projet d'extension de périmètre avec intégration de nouveaux membres

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet d'extension de périmètre du SYGRAL, avec intégration de nouveaux membres, selon les modalités présentées ;
- d'approuver la modification statutaire correspondante telle qu'annexée à la délibération du SYGRAL du 12 avril 2021 ;
- d'autoriser M. le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Excusés :	7
Absents :	3
Procurations :	6

Vote

Favorables :	33
Défavorables :	0
Abstentions :	0
Non votants :	0

9 QUESTIONS DIVERSES

9.1 Rappel aux communes de la Gascogne Toulousaine

M. IDRAC rappelle que les conseils municipaux doivent délibérer, si possible avant le 22/06/2021 (avant le conseil communautaire du 29/06/2021), sur la modification des statuts de la CCGT du 11/02/2021 et la désignation des membres de la commission « Action sociale ».

9.2 Intervention M. LONGO

9.2.1 PLUiH

M. LONGO informe l'assemblée que le service Aménagement du territoire va participer aux conseils municipaux de la Gascogne Toulousaine pour expliquer la démarche du PLUiH.

9.2.2 SCoT de Gascogne

M. LONGO informe du processus d'élaboration du document d'orientations et d'objectifs (DOO) du SCoT et de l'installation d'un comité de relecture au sein de la CCGT.

9.2.3 Information sur la publication d'un article de presse

M. LONGO souhaite évoquer un certain article paru dans la presse d'un candidat aux élections départementales qui laisse entendre que ce candidat est à l'origine de nombreux équipements sur le territoire et notamment le gymnase Gasco'Sports. Or, il tient à rappeler que c'est lui-même qui a porté ce dossier.

M. IDRAC ajoute que les équipements sportifs réalisés par la ville de l'ISLE-JOURDAIN ont été portés par M. VERDIÉ sans aucun soutien des conseillers départementaux sortants. Il tient tout de même à préciser que le Département est un partenaire financier de la commune et de la CCGT et que ce dernier subventionne de nombreux projets.

M. LARROQUE précise que l'article a été reformulé par rapport aux informations transmises à la presse.

9.2.4 Bilan Gers numérique

M. PÉTRUS réitère sa demande faite en conseil du 18/03/2021 à FONTENILLES relative au bilan de Gers numérique.

M. IDRAC répond que Mme ABADIE s'en chargera.

Le prochain conseil communautaire aura lieu le mardi 29 juin 2021, à 18 h 30, à MARESTAING.

La séance est levée à 18 h 14.

Ce compte-rendu a été affiché le 01/06/2021.

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long horizontal stroke.

Francis IDRAC